



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mise à jour le 24/04/18

Préfet de l'Aube

SE RENDRE A LA PREFECTURE

Place de la libération
Troyes

Parking le plus proche : «cathédrale» (payant)

Par transport en commun :
arrêt «préfecture» des lignes 7, 8 et 9 de la TCAT
Un emplacement de stationnement pour personne

à mobilité réduite est accessible sur site



CONTACT

Par voie postale :
M. le préfet de l'Aube
Rue Pierre Labonde
CS 20 372
10025 Troyes cedex

Par téléphone : 03 25 42 35 00

Par télécopie : 03 25 73 77 26

Par courriel : prefecture@aube.gouv.fr

Serveur vocal, 24 h/24 : 03 25 70 38 57

Pour plus d'informations, consultez :

le site internet : www.aube.gouv.fr;

ou le service téléphonique national

«Allo, Service Public», en composant le 39 39



**Les guichets cartes grises et permis de conduire sont fermés au public depuis le 9 octobre 2017.
Les démarches se font exclusivement en ligne sur le site « ants.gouv.fr ».**

LES SERVICES VOUS ACCUEILLENT

	Accueil du public	Accueil téléphonique
Rétentions, annulations et armes	du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30	03.25.42.35.00
Les points numériques	du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30	03.25.42.35.00
Service des étrangers	le lundi et le vendredi de 8h30 à 11h30 sans RDV : exclusivement pour retrait de titres, renouvellement de récépissés et déclarations de perte Les autres démarches ont lieu le mardi, mercredi et jeudi uniquement sur RDV à solliciter par mél : Séjour régulier : pref-sejour@aube.gouv.fr Asile : pref-asile@aube.gouv.fr Régularisation : pref-regularisation@aube.gouv.fr ou bien par courrier	03 25 42 35 00